

Commission locale de développement rural d'Etalle

Compte-rendu du GT « Sécurité routière » - 24 octobre 2019

FRW/2019-10-29/BE-CDe

Présents :

- Invités : Aurélie Kaiser et Jean-Luc Hanus, zone de police de Gaume
- CLDR : voir liste en annexe
- FRW : Bruno Echterbille et Clémentine Descamps, agents de développement

Ordre du jour

1. Introduction
2. Présentation de la zone de police de Gaume
3. Travail en sous-groupe
4. Retour en plénière
5. Priorisation

Introduction

Le bourgmestre accueille les membres de la CLDR présents et introduit la réunion. La FRW présente ensuite l'objectif de la réunion.

Le travail de la CLDR se trouve à un moment charnière dans le processus d'élaboration du PCDR. Avant, le travail s'est focalisé sur les constats (diagnostic partagé) et l'ébauche d'objectifs ou défis (la stratégie).

Maintenant, il s'agit de déterminer une série de projets et d'actions susceptibles de répondre à ces objectifs. Cette étape sera dès lors assez créative. Gardons à l'œil que toutes les idées ne pourront être retenues. Pas de faux espoirs !

Lors de l'étape suivante, nous devons, en effet, sélectionner une série de projets et d'actions réalistes à mettre en œuvre sur les 10 années de validité du PCDR (10 ans étant le scénario le plus optimiste). Il faudra aussi établir des priorités pour déterminer l'ordre de mise en œuvre des projets :

Lot 1 : projets à mettre en œuvre dans les 3 premières années du PCDR

Lot 2 : projets à mettre en œuvre les 3 années suivantes

Lot 3 : le reste

Plus les projets sont prioritaires, plus ils devront être détaillés dans une fiche projet. Pour cela, les acteurs, villageois, utilisateurs... concernés par ces projets seront consultés.

La séance du jour est consacrée aux aménagements de sécurité routière. La mobilité douce sera abordée lors d'une prochaine réunion, le 05 décembre.

Voici les balises que la CLDR s'est fixée concernant ce sujet (CLDR « défis » du 25/04/2019).

Mobilité : voiture / sécurité routière

Améliorer la sécurité dans les villages

- Structure de ralentissement plus efficace
- Manque de sécurité globale pour les enfants
- Manque flagrant de trottoirs aménagés
- Villers : pas de passage pour piétons

Compléter le contournement d'Etalle

Mobilité Accessibilité Sécurité <i>Comment aider, inciter à changer les comportements ?</i>	Sécurité routière <ol style="list-style-type: none"> 1. Établir une cartographie des points noirs → CLDR : village par village – CF expression 2. Compléter les données recensées par les statistiques de Police 3. Se former : mieux comprendre les atouts et les faiblesses des divers aménagements de voirie et/ou espaces publics en matière de sécurité routière
---	--

Présentation par la zone de police

Jean-Luc Hanus, inspecteur Principal, chef de poste d'Etalle

Aurélié Kaiser, criminologue, responsable de la cellule « Management »

Cette présentation a pour objectif de poser le cadre en matière de sécurité routière et d'aborder la politique poursuivie par la commune et la zone de police en matière de sécurité routière avec la CLDR.

Fonctionnement de la zone de police de Gaume

La zone de police de Gaume comprend 7 communes. Cela représente 37 157 habitants et une superficie de +/- 600 km². La zone est divisée en deux secteurs :

- Nord : Florenville-Etalle
- Sud : Virton

La zone fonctionne avec :

- 1 Direction zonale
- 1 Service enquête et recherches
- 1 Service d'unité zonale de circulation (à Virton)
- 3 POSTES de police principaux et 4 POSTES périphériques
 - Chiny-Florenville
 - Rouvroy-Virton-Meix-dvt-Virton
 - Etalle-Tintigny

Soit : 82 policiers et 27 cadres administratifs et logistiques.

Au total, 12 policiers travaillent sur la zone de la commune d'Etalle dont 7 policiers en intervention et 4 agents de quartier. La direction et le service d'enquête et recherches sont situés à Etalle.

Sécurité routière, quelques chiffres – Zone et Etalle

Les accidents

Types d'accident et nombre de victimes	2014	2015	2016	2017	2018
Accidents avec lésions corporelles	102	118	112	109	104
Victimes (blessés graves et légers)	142	161	168	149	149
Tués	5	11	7	5	4
Accidents avec dégâts matériels	460	420	451	466	517

Ces chiffres peuvent paraître faibles mais proportionnellement au nombre d'habitants de la zone, cela est assez élevé pour la province de Luxembourg.

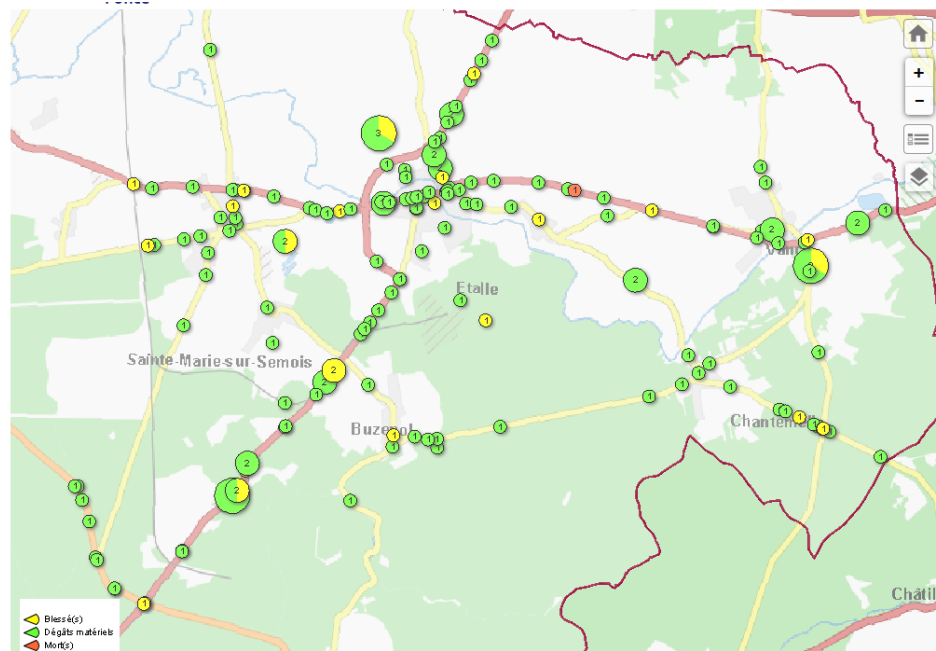
De manière générale, les principales causes des accidents avec lésions corporelles dans la zone de police sont :

- la vitesse inadaptée (44%)
- la consommation d'alcool et/ou de produits stupéfiants (26%)
- le non-respect des priorités et la distance entre usagers (23%)
- le non port de la ceinture de sécurité (12%)

Les principaux dégâts matériels sont causés par des accidents de gibiers, très fréquents sur la zone (1/3) mais également par des accidents de parking-stationnement.

Sur la commune d'Etalle, en 2018-2019, il y a eu 178 accidents dont :

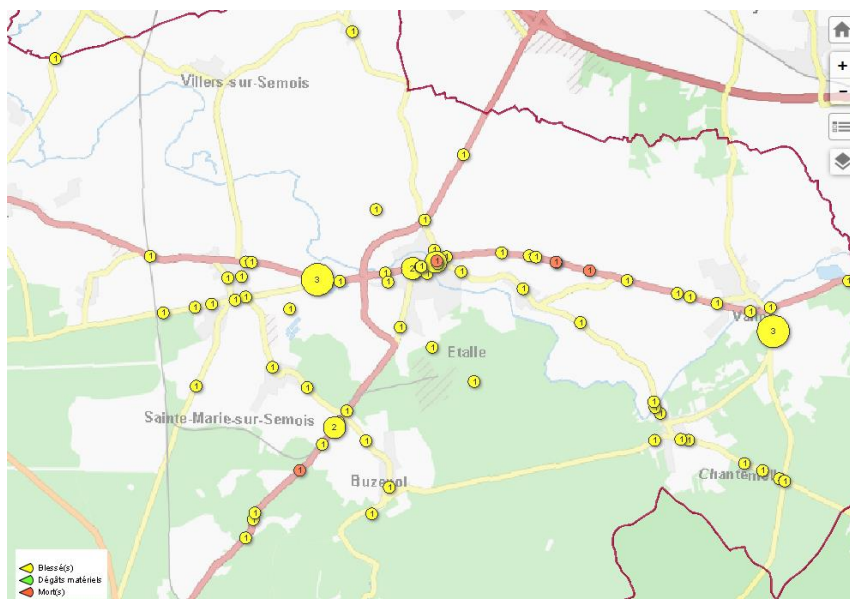
- 151 accidents avec dégâts matériels (DM)
- 27 accidents avec lésions corporelles (LC) soit 15%



Au total, entre 2015 et 2019 il y a eu 85 accidents LC sur la commune d'Etalle.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des accidents réglés à « l'amiable », sans présence policière. Il est donc plus difficile de justifier certains aménagements sans ces données complémentaires.

L'objectif étant de réduire le nombre d'accidents avec lésions corporelles (points jaunes), ces différents points noirs sont particulièrement étudiés par la zone de police de Gaume.



La vitesse

En 2018, 17 020 véhicules ont été contrôlés. Parmi eux 11,7% véhicules étaient en infraction.

Taux pour la Belgique :

- 9,4% en 2015 entre 10 et 30km/h en zone 50
- 7,6% en 2015 entre 10 et 30km/h en zone 90

Une des spécificités sur la commune est que celle-ci est traversée par un grand axe et donc la vitesse de circulation est plus élevée.

Etalle est la « Porte de la Gaume » pour rejoindre la N87 (Habay) et la N83 (Arlon-Florenville). Ce sont les axes les plus fréquentés où on retrouve le plus de transit.

	Nbre PV	Nbre vv ctrl	Taux
Etalle	815	8505	9,6%
Chaussée-Romaine	113	1076	10,5%
Lenclos	2	40	5,0%
N83 Direction Arlon	102	921	11,1%
N83 Direction Bouillon	21	1224	1,7%
N87 Direction Rouvroy/Stenay (F)	42	405	10,4%
Rue Belle-Vue	15	252	6,0%
Rue de Bellefontaine	17	111	15,3%
Rue de Habay	2	106	1,9%
Rue de la Gare	29	946	3,1%
Rue de Virton	298	1954	15,3%
Rue des Alouettes	0	16	0,0%
Rue des Aunés	1	20	5,0%
Rue du Magenot	22	197	11,2%
Rue du Moulin	1	202	0,5%
Rue du Sart-Macré	1	23	4,3%
Rue Sivry	135	958	14,1%
Voie-de-Meix	14	54	25,9%
Total général	815	8505	

Tableau des différents contrôles radar sur la commune d'Etalle

L'alcool

En 2018, 3 919 tests d'alcoolémie ont été réalisés. Au total, 4,34% des conducteurs roulaient sous l'influence de l'alcool.

C'est un phénomène assez culturel en Wallonie.

Etale : les autres infractions (2018-2019)



Les actions en matière de mobilité et sécurité routière

Écoles

- Cours théoriques de sécurité routière pour les élèves de 4-6^e primaires de toutes les écoles primaires de la commune.
- Écolage en vélo avec pratique sur terrain avec les policiers lors des journées vélos.
- Participation au challenge de la sécurité routière.
- Action « petits policiers ».

Autres

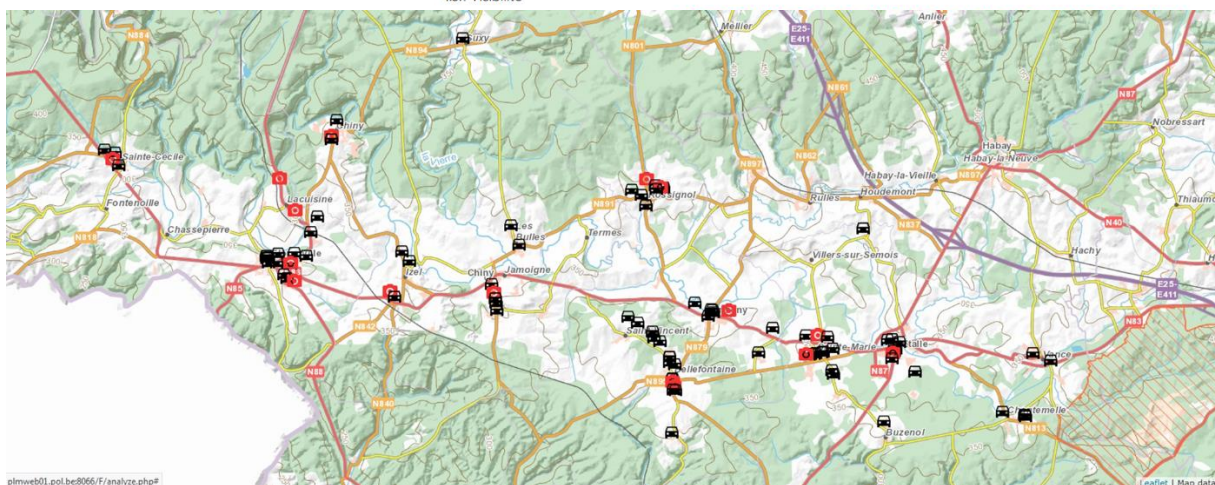
- Communication de conseils de prévention via Internet/Facebook.
- Prêt des lunettes « alco-vision ».

Vitesse

- Radars préventifs
- Analyseurs de trafic
- Radars répressifs fixes/mobile et avec/sans interception + Lidar
 - Grâce à l'analyseur, la zone est en mesure d'identifier la fréquence de passage et le type de véhicules (légers ou poids lourds). Cela permet de mieux placer les radars répressifs ou LIDAR (RW).
- Projet « On flashe aussi dans ma rue »
 - Les citoyens peuvent introduire une demande de placement de radar dans leur rue en justifiant cette demande et en identifiant un créneau horaire. Toutes les

demandes ne peuvent être prises en compte par la zone de police. En effet, certaines rues en cul de sac ou zig-zag ne permettent pas le placement d'un radar. Sur la zone de police de Gaume, il y a déjà eu 281 demandes enregistrées dont 36 pour la commune d'Etalle. Toutes les informations sont disponibles sur le site de la police.

1.3.1 Visibilité



Les principaux sites contrôlés sont :

- Voie de Meix
- Rue de Virton
- Rue de Bellefontaine

Ce qui est cohérent par rapport aux différents chiffres préalablement présentés.

Autres contrôles en PMOB ou orientés

- Transhumances (avec ou sans caméra ANPR pour identifier les véhicules en défaut d'assurance).
- Contrôles ceinture (1x par an avec la voiture tonneau)
- Alcool/drogues (campagne BOB)
- Taxes/douanes (poids-lourds)
- Unité spécifique roulage

Avis

En partenariat avec la commune et le Service Public Wallonie

- Chantiers/déviations
- Aménagements

Quelques recommandations et Conseils du SPW

Avant tout aménagement : vérifier les critères de sécurité et d'opportunités :

Passage pour piéton

Critères de sécurité :

- Visibilité
- Vitesse
- Longueur de la traversée
- Trafic véhicules
- Aménagements présents

Critères d'opportunités :

- Trafic véhicules
- Trafic piétons
- Aménagements

Ralentisseur – dos d'âne

<u>Avantages</u>	<u>Inconvénients</u>
Efficacité	Interdit sur le parcours des transports en commun
Faible coût	Visibilité faible du dispositif par temps de neige
Mise en œuvre aisée et rapide	Difficulté de déneigement
Peu de problèmes liés à l'écoulement des eaux de pluie	Nuisances sonores dues aux freinages et accélérations
	Vibrations ressenties par les riverains lorsque les fondations de la route n'ont pas été renforcées
	Inconfort pour les cuclistes et les motocuclistes

 Selon la vitesse pratiquée par les véhicules, les distances de visibilité idéalement requises sont les suivantes :

- V85 - 30 km/h > distance de visibilité minimale - 50 m
- V85 - 50 km/h > distance de visibilité minimale - 100 m
- V85 - 60 km/h > distance de visibilité minimale - 150 m

Giratoire

En campagne : le giratoire sera envisagé lorsque le trafic secondaire est relativement important ou en cas de problème de sécurité.

En milieu urbain, le trafic secondaire est important (+ de 10 % du trafic principal) et dans les cas de problèmes de sécurité.

En termes de modération de la vitesse dans les cas suivants :

- Carrefours urbains ou périurbains complexes ou les ilots sont nombreux,
- Entrées d'agglomérations traversées par un axe important.

Les membres de la CLDR qui souhaitent avoir plus d'informations à ce sujet sont invités à consulter le site <http://www.securotheque.be/>.

Groupes de travail

Objectif : identifier les points noirs et les décrire (types d'interventions, besoins, fonctions...)

Méthode :

Travail en sous-groupes par village

- Ressources : synthèse des points noirs IC et CLDR, retour des visites de villages, carte
 - 1. Établir un listing : identifier les différents points noirs
 - Travail sur carte pour identifier les zones problématiques en matière de sécurité routière. La CLDR est invitée à proposer des pistes de solution.
 - 2. Décrire les sites - un par un - en commençant par les plus problématiques pour le village
- Prise de notes sur le document de travail « une fiche = un site »

Répartition libre :

- Pas forcément dans son village
- Si possible au minimum 1 personne du village (ou qui le connaît très bien)
- Un rédacteur par groupe

Travail en sous-groupes :

Temps 1 (20')	Etalle Lenclos -Sivry	Villers-sur-Semois Mortinsart	Sainte-Marie Fratin
Temps 2 (20')	Etalle Lenclos - Sivry	Vance Villers Tortru	Buzenol Chantemelle

Comment transformer ses points d'attention en fiche projets ?

- Plan communal de Mobilité
- Commission routière
- Projets PCDR : aménagement de cœur de village, traversée de village, effets de portes

Résultats du travail en sous-groupes

Méthode :

- Les rédacteurs présentent le résultat du village
- La CLDR réagit, ajoute, amende, commente
- Les propositions sont reprises sur un Flip Chart (1 feuille / 1 village)
- En fonction des propositions, échanges et compléments avec les élus et la zone de police

Buzenol

1. Passage pour piéton

Description

Mise en place à l'arrêt de bus.

2. Réfection des trottoirs

Description

Dégradés ou manque de trottoirs à certains endroits.

Chantemelle

1. Tournant serré à l'entrée du village près du pont de la Semois

Description

Implanter un panneau flash bleu, comme près du rond-point de Vance car fort risque de dérapage.

Manque de visibilité avec le brouillard, la proximité de la Semois.

2. Sécurisation croisement voie de Meix

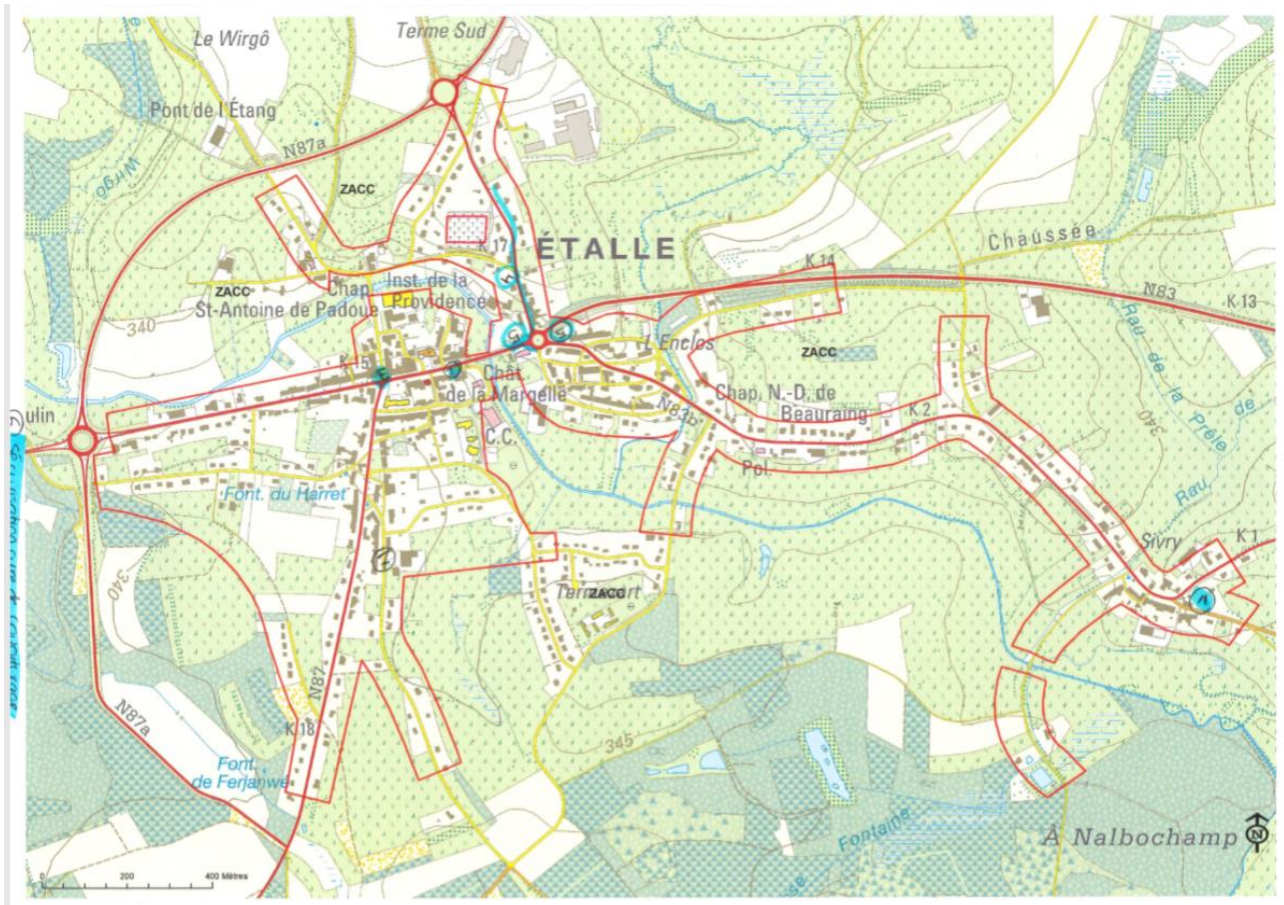
Description

Rond-point à solliciter auprès du MET, car risque important d'accidents.

Actuellement en priorité de droite, mais souvent non respectée.

Manque de visibilité vers Saint-Léger.

Etalle



1. Sécurisation aire de covoiturage (n°6)

2. Aménagement de l'espace devant l'ancienne pharmacie pour sortir du parking du complexe sportif (n°2)

Description

Aménager (enlever îlot) pour que les voitures puissent tourner à droite vers la poste.

Très difficile pour les voitures familiales, du coup elles repartent par l'autre côté → embouteillage rue des écoles.

3. Croisement rue du Moulin – rue de Virton – rue Saint-Antoine (n°3)

Description

Carrefour dangereux. Idéal rond-point ou équivalent.

Manque un passage piéton rue de Virton pour joindre deux arrêts bus.

Voiture garée à Dexia : pas de visibilité → modifier parking (comme devant la pharmacie, enlever une place de parking).

Population scolaire.

4. Rue Bellevue (n°4)

Description

Ligne continue à réinstaller au lieu de ligne discontinue car accidents.

Stationnement côté droit en descente, bloqué par parking.

5. Rond-point poste Etalle (n°5)

Description

Parking nouvel immeuble → marche arrière dans le rond-point.

Parking maison médicale : sert de covoiturage → mettre en zone bleue (2h) + carte riverains.

6. Rue du bois (n°7)

Description

Vitesse excessive : circulation intense vers le foot.

Nécessité de ralentisseurs.

7. Pompiers continuent de passer dans Etalle et dépassent les pots de fleur

Point d'attention

Besoins de chiffres (demander commandant des pompiers).

8. Traversée d'Etalle = totalité de la rue du Moulin

Description

Feu intelligent pour « punir » ceux qui vont trop vite (passent au rouge).

Ralentir traversée tout en gardant une entrée pour commerces du centre.

Interdire camions dans Etalle.

Passage-piéton pour biblio, maison des jeunes, centre sportif.

Bus IMP matin et soir doivent attendre beaucoup → cela bloque le carrefour.

9. Repenser la circulation locale

Description

Sens interdit ok.

Rester logique pour ne pas déplacer les problèmes.

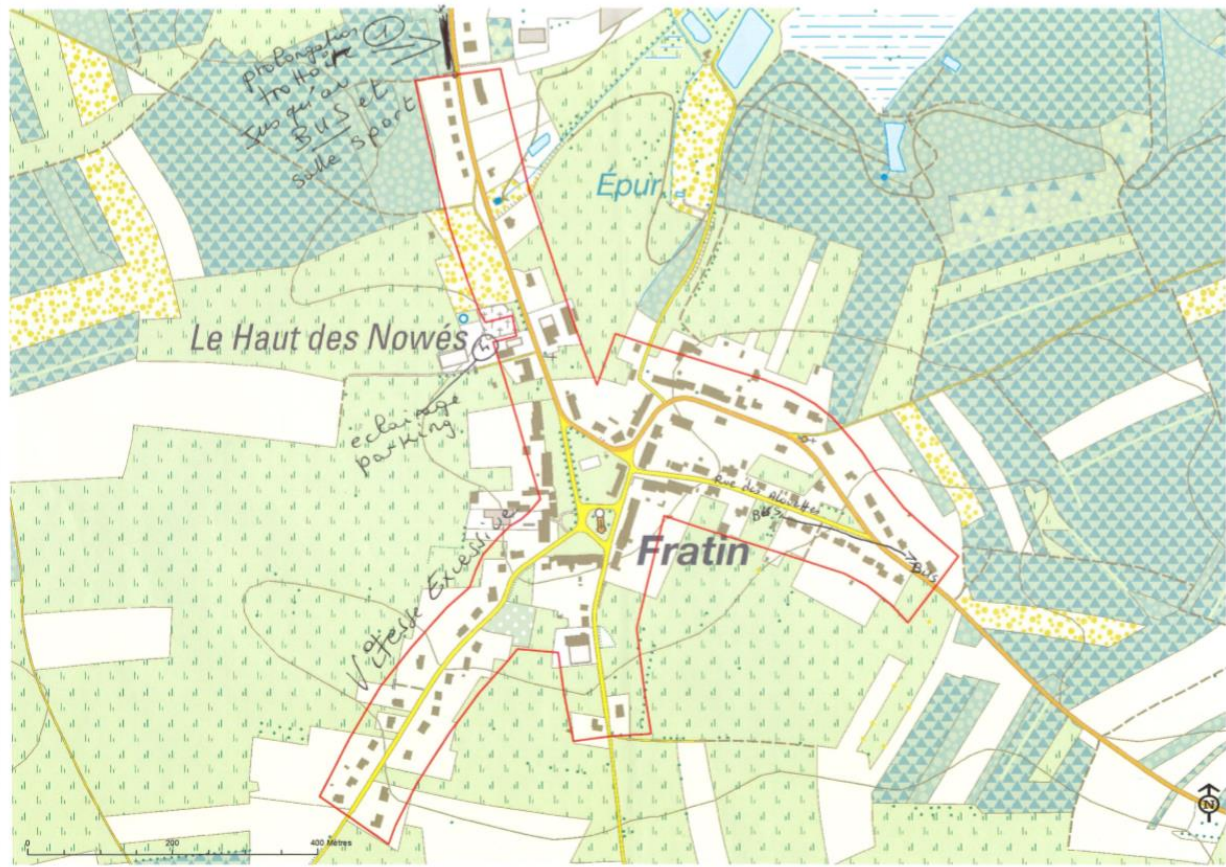
10. Revoir les arrêts de bus partout et mettre un passage-piéton + lampe lorsque mouvement

11. Rue du bois à Etalle : circulation trop rapide vers le terrain de foot lors des entraînements et des matches (donc mercredi après-midi, et weekend principalement)

Lenclos

Néant

Fratin



1. Prolongation trottoir (n°1)

Description

Prolongation de trottoir (voir carte) en entrée de Fratin depuis Sainte-Marie pour sécuriser la circulation piétonne.

2. Contrôle vitesse le weekend et heure de sortie bar (n°2)

Description

Faire plus de contrôle de vitesse aux horaires de sortie de bistrot et mettre un panneau de rappel 50 kms/h ou casse-vitesse à l'entrée de la rue Saint-Lambert notamment.

Point d'attention

Les personnes qui sortent du bar empruntent la rue Saint-Lambert pour sortir de Fratin en évitant les grands axes → la vitesse est excessive.

3. Déplacement arrêt de bus rue des Allouettes vers Buzenol (n°3)

Description

La rue des Alouettes est sans trottoir, et au soleil levant, la visibilité des piétons est vraiment mauvaise.

Étudier soit la mise en sens unique de cette rue ou déplacer l'arrêt de bus.

Point d'attention

Danger piéton sur la route pour prendre le bus.

4. Éclairage du parking du point bar (n°4)

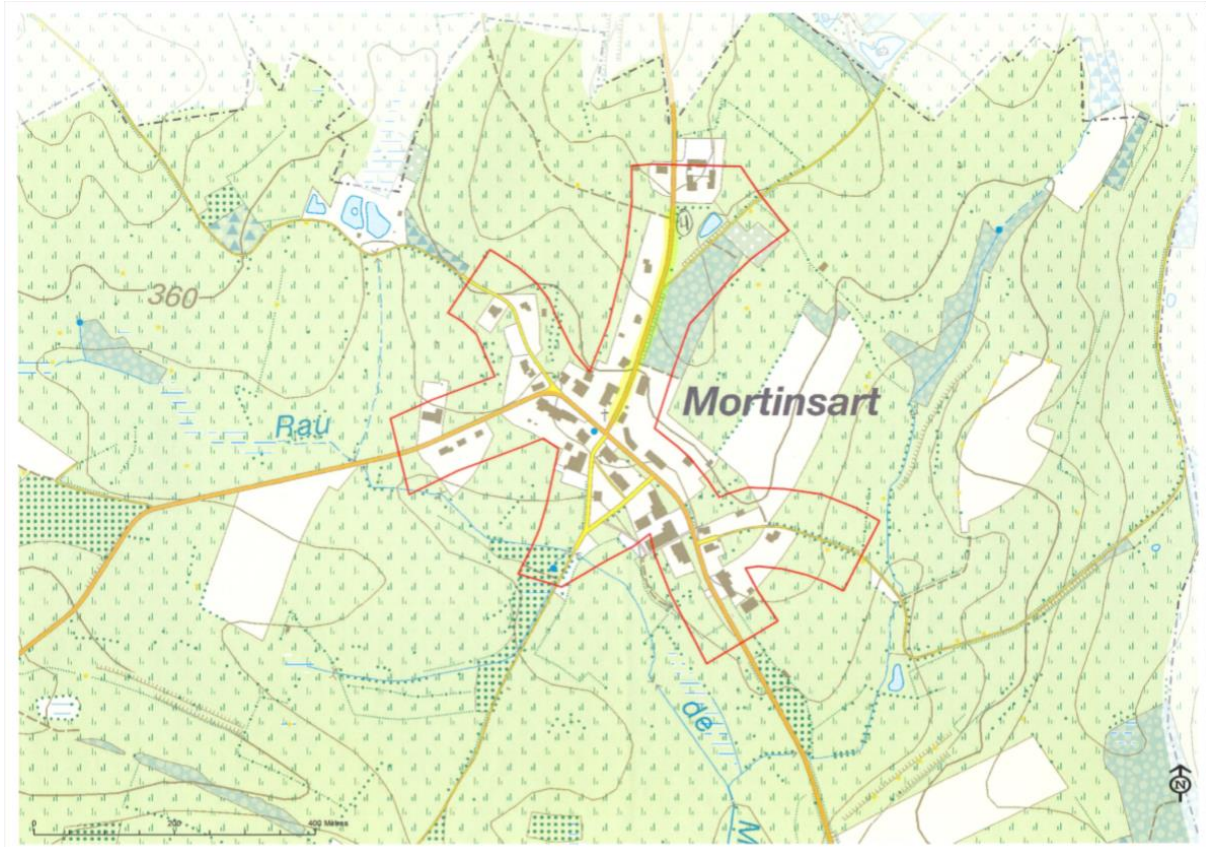
Description

Les personnes qui fréquentent le bar se garent le long de la route et non sur le parking.

Un poteau existe mais pas de luminaire.

Les véhicules obstruent les trottoirs.

Mortinsart



1. Circulation rapide à la rue d'Houdement (n°4)

Description

Réduire la rue qui descend de Houdemont vers Mortinsart en aménageant des parkings d'un côté de la rue et puis de l'autre.

Point d'attention

Les enfants jouent beaucoup dans le centre du village et représentent des potentielles « victimes », car les voitures peuvent descendre très rapidement.

Vance

1. Trottoir rue de la Semois

Description

Solliciter le MET pour la mise en place d'un trottoir rue de la Semois, entre le village et le rond-point côté droit en partant du rond-point.

Point d'attention

Beaucoup de gens longent la route sur ce parcours en revenant du travail ou en allant du village vers les commerces le long de la N83.

2. Traversée de la N83

Description

Aménager l'accès au tunnel qui longe la Semois sous le pont.

Point d'attention

La traversée de la N83 est dangereuse pour les piétons, surtout ceux se rendant vers la rue du Stade.

Sainte-Marie-sur-Semois

1. Cœur de rencontre

Description

Revoir la circulation au niveau de la plaine de jeux, crèche, cimetière et emplacement convivial.

Revoir l'entrée vers la place soit via la grand rue (chemin derrière le terrain de foot ou près de la kiné) et sortir vers la ruelle.

Trop de circulation rapide et inutile.

Fermer la rue qui vient de la rue de la Gare vers la place communale MAIS aménager un chemin pour la mobilité douce.

2. N83 engagement difficile

Points d'attention

Rue du Marais : pendant les heures de pointe → temps très long pour pouvoir s'engager.

Sortie/entrée vers la Grand-Rue.

3. Sécurité chaussée Romaine et rue Bellefontaine

Description

Vitesse excessive.

4. Trottoir dans le centre du village et diminution de la vitesse dans le village

Points d'attention

Beaucoup d'enfants dans le centre.

École dans le centre du village.

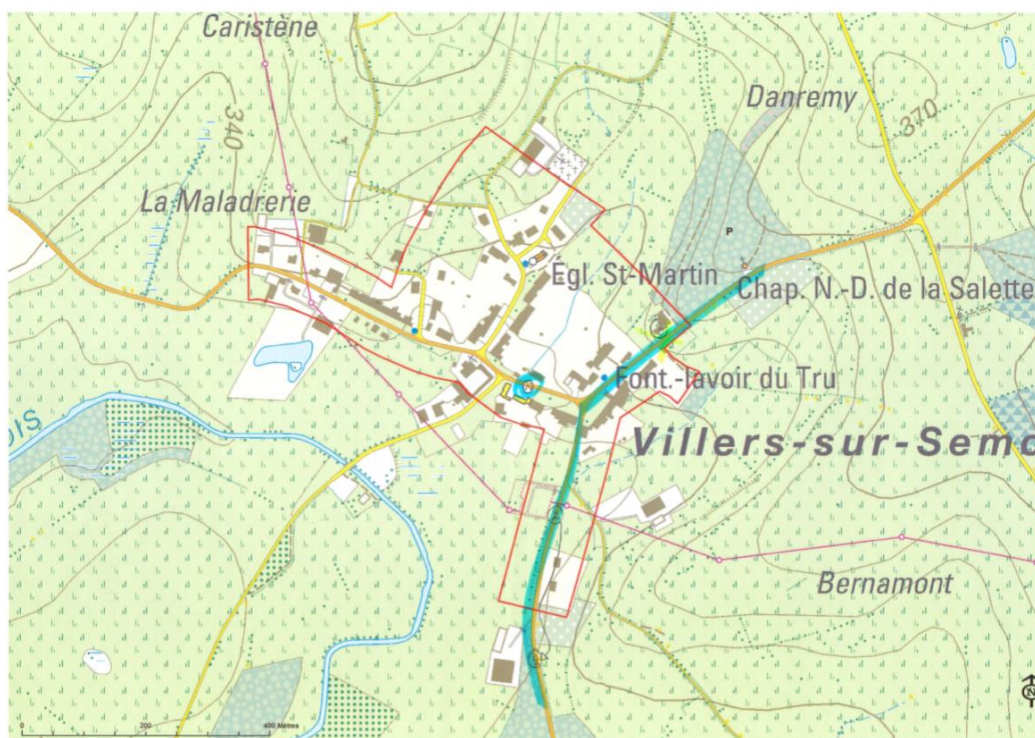
Sivry

1. Non-respect de la priorité par ceux qui viennent de Chantemelle (n°1 sur la carte d'Etalle)

Description

Signalisation (feu clignotant) lorsque visibilité faible.

Villers-sur-Semois



1. Passage piéton devant l'école (n°1)

Description

Sécuriser davantage le passage piéton (panneau de signalisation).

Points d'attention

Utilisateurs : les parents et les enfants qui traversent la rue pour se rendre à l'école.

Cette rue est fort fréquentée.

2. Circulation rapide à la rue des Aunes (n°2)

Point d'attention

Ralentir la circulation qui arrive dans Villers.

3. Circulation rapide (n°3)

Point d'attention

Ralentir la circulation qui arrive dans Villers.

Villers Tortru

Néant

Tous les villages

Adapter les ralentisseurs aux vélos

Description

Modifier les rétrécissements à l'entrée des villages pour permettre le passage des vélos à droite du rétrécissement. Les cyclistes n'osent pas passer au milieu des ralentisseurs, mettent le pied à terre pour laisser les véhicules passer.

Autres

Idées transmises par les membres de la CLDR par e-mail :

1. Installation d'un **feu tricolore équipé d'un capteur mesurant la vitesse des automobilistes**. Par défaut, le feu est au rouge. Lorsqu'une voiture est à l'approche, il mesure sa vitesse. Si le véhicule roule à moins de 50 km/h, le feu passe au vert. S'il est en excès de vitesse, le feu reste rouge jusqu'à l'arrêt du véhicule (coût : 25 000 euros). Exemple : Thionville.
2. Installation d'un **feu tricolore pédagogique** : connu à l'étranger, en Espagne notamment, ce feu placé en ville régule les vitesses excessives en douceur. Le feu en question est accompagné d'un panneau expliquant que, pour l'aborder au vert, il suffit d'observer une vitesse inférieure à 30 km/h. Si elle est supérieure, la représentation graphique indique que le feu passera au rouge.
3. **Piste cyclable sur la nationale 87** venant de Virton : elle s'interrompt au niveau des rails du train alors qu'il faudrait la prolonger jusqu'à la rue suivante.
<https://www.instantstreetview.com/@49.657276,5.58927,66.63h,-27.18p,0z>



Fin de la réunion

La commune et la FRW clôturent la réunion. Suite à l'absence de Stéphane Guében, les prochaines dates de CLDR seront confirmées prochainement par e-mail aux membres de la CLDR.

*Clémentine Descamps et Bruno Echterbille,
Agents de développement*

Annexe 1 : liste des présences

CLDR du 24 octobre 2019

PRÉSENTS (13) :

Titre	Nom	Prénom
M.	Boussard	Roger
Mme	Boutet	Nathalie
Mme	Bricot	Fabienne
Mme	Comblen	Julie
M.	Lemaire	Pierre
Mme	Maillen	Angélique
Mme	Mauny	Isabelle
M.	Nougarède	François
Mme	Renauld	Marie
M.	Thiry	Henri
Mme	Van Buggenhout	Lieve
Mme	Verlaine	Cindy
M.	Warzée	Pierre

EXCUSÉS (12) :

Titre	Nom	Prénom
Mme	Egon	Valérie
M.	Felten	Sylvan
Mme	Hanus	Mélissa
Mme	Kaiser	Marie-Neige
M.	Lemaire	Aurélien
Mme	Lequeux	Françoise
Mme	Libois	Laurence
M.	Peiffer	Sébastien
M.	Pirard	Michel
M.	Postal	Thierry
Mme	Schortgen	Véronique
M.	Servais	Jean-Marc

EXTÉRIEURS (3) :

Titre	Nom	Prénom	
M.	Hanus	Jean-Luc	Inspecteur Principal, chef de poste d'Etalle
Mme	Kaiser	Aurélie	Criminologue, Responsable Cellule Management
M.	Maillen	Laurent	Président du CPAS d'Etalle